



Genève, le 6 mars 2008

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du Conseil d'Etat et de la Ville d'Onex

Déclaration commune Etat-Ville d'Onex, un premier partenariat engagé pour le Réseau d'enseignement prioritaire (REP) de l'enseignement primaire

Une déclaration commune entre l'Etat et la Ville d'Onex lance un premier partenariat de politique publique concertée autour des établissements du REP. Les domaines concernés vont de la politique du logement, de la sécurité des enfants, à la mobilité douce ou encore à la promotion de la santé.

Le Conseil d'Etat a signé, le 6 février 2008, une déclaration de partenariat entre la République et Canton de Genève et le Conseil administratif de la Ville d'Onex. Il s'agit du premier partenariat de ce genre, engagé entre une commune et le canton, autour des établissements scolaires du réseau d'enseignement prioritaire (REP). D'autres partenariats devraient suivre avec les Villes de Lancy, de Genève, de Meyrin et de Vernier, puis progressivement avec les communes dont les établissements intégreront le REP.

Le contenu de cette déclaration a été conjointement présenté par les parties lors de la conférence de presse qui s'est tenue, aujourd'hui, à la Maison onésienne, au cœur de la cité. C'est ainsi que M. **Charles Beer**, conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique (DIP), accompagné par ses collègues MM. **Robert Cramer**, conseiller d'Etat en charge du département du territoire (DT), et **Mark Muller**, conseiller d'Etat en charge du département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), ainsi que le maire d'Onex, M. **René Longet**, avec ses collègues Mme **Carole-Anne Kast** et M. **Philippe Rochat**, conseillers administratifs, ont exprimé leur volonté de mener une politique publique concertée, afin de donner un maximum de chance de réussite aux élèves et à l'intégration des familles.

Ce partenariat engage le canton Genève et la Ville d'Onex à un ensemble d'actions concrètes dans les domaines du logement, de la sécurité des enfants, des relations entre l'école et les familles, de l'accès aux activités sportives et culturelles et en matière de promotion de la santé. L'ensemble de ces actions a pour objectif d'améliorer l'égalité des chances scolaires et professionnelles des élèves.

Pour tout complément d'information :

- May Piaget, secrétaire adjointe, département de l'instruction publique (DIP), ☎ +41 (22) 327 24 10, <http://www.ge.ch/dip/>
- Pierre Olivier, chargé de communication et responsable des relations aux écoles, associations et villes jumelées, service des relations communales, de la communication et du développement durable, Ville d'Onex, ☎ + 41 (0)22 879 59 10.